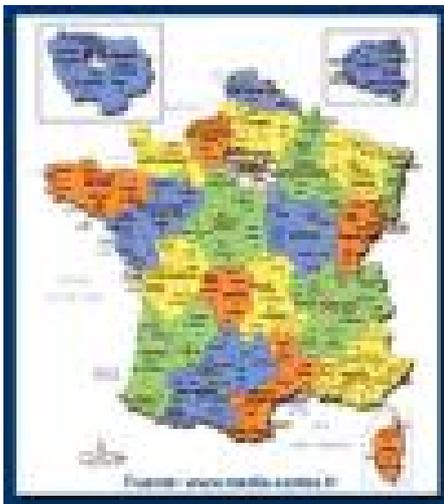


PROGRAMACIÓN DE FRANCÉS



MIEMBROS DEL DEPARTAMENTO:

FÁTIMA CÁRDENES GARCÍA
M^a MERCEDES CARRASCO GIMENA

1. JUSTIFICATION THÉORIQUE

Cette programmation a été élaborée spécifiquement pour la matière de Français Langue Étrangère. Le français est choisi par les apprenants comme seconde langue étrangère.

Au long du premier cycle de l'ESO les apprenants ont choisi également le français comme matière obligatoire (trois heures par semaine au 1^{er} ESO et deux heures par semaine au 2^e ESO). À partir de cette année scolaire, le français est aussi une matière obligatoire en 3^e ESO. Le français peut être choisi comme deuxième langue étrangère pendant tous les cours de l'ESO et aussi au deux cours de Bachillerato comme première langue étrangère. Ce fait garantit l'apprentissage continu du français comme un choix personnel des apprenants.

Les cours de français pour cette année scolaire sont les suivants:

1^{er} ESO et 2^o ESO (Seconde langue étrangère)

3^o ESO et 4^o ESO (Seconde langue étrangère)

1^o BAC (Première langue étrangère)

2^o BAC (Première langue étrangère)

Le PCC et le PEC élaborés par l'établissement scolaire sont les sources principales qui soutiennent la programmation, sans oublier les directives présentes dans le curriculum des Canaries concernant l'ESO et, plus spécifiquement, le français comme seconde langue étrangère.

Voici quelques principes éducatifs d'importance pour l'apprentissage du français comme seconde langue étrangère. Dans la société de nos jours, la connaissance des langues étrangères est devenue une nécessité de plus en plus importante. L'économie, les relations professionnelles, l'éducation, les échanges interculturels, le développement du tourisme, l'aide humanitaire aux pays du tiers monde ou les nouvelles technologies de l'information et de la communication font de cette nécessité un atout dans le processus de formation des personnes.

L'apprentissage d'une langue étrangère favorise ainsi le développement de la personnalité, étant donné qu'il fait augmenter l'estime de soi-même, facilite la formation de la pensée formelle et donne plus de confiance des stratégies d'apprentissage. Dans le cas de la deuxième langue étrangère, elle développe également les capacités de langue et de communication des apprenants. Tous ces facteurs aident à mieux maîtriser la langue mère mais le but principal du français comme langue étrangère est de développer la compétence communicative des jeunes, de sorte qu'ils améliorent leur compétence linguistique mais aussi les compétences pragmatique, sociolinguistique et stratégique.

La connaissance des langues nous ouvre les portes pour découvrir d'autres cultures et développe des valeurs de tolérance et de respect envers les différentes façons de pensée et d'interpréter la réalité. L'apprenant qui choisit une deuxième langue étrangère est très intéressé à la connaissance d'autres cultures et très motivé pour apprendre ces nouvelles façons de voir le monde.

Tout de même, le Conseil Européen encourage ses membres à l'apprentissage des langues étrangères; c'est la raison pour laquelle il a créé le Cadre européen commun de référence pour les langues. Il fournit une base pour la reconnaissance mutuelle des

qualifications en langues, facilitant ainsi la mobilité éducative et professionnelle. Le cadre est de plus en plus utilisé pour la réforme des curricula nationaux et par des consortia internationales pour la comparaison des certificats en langues.

Dans le cas précis de Canaries, son histoire et sa situation géographique font des îles le trait d'union entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Les relations commerciales et les échanges interculturels avec ces trois continents sont des plus en plus nombreuses. Ce deux aspects font de la connaissance de langues un outil indispensable dans la réalité de nos îles, où le développement du tourisme et son influence dans le futur professionnel des jeunes est un atout pour les encourager à l'apprentissage du français.

Mesures pour la prise en compte de l'hétérogénéité.

En ce qui concerne les propositions pour la prise en compte de l'hétérogénéité, le choix du français parmi les différentes matières optionnelles devient elle-même une proposition d'attention à la diversité. Dans ce sens là, l'enseignant doit être conscient des différents rythmes de compréhension, d'acquisition et d'apprentissage chez les apprenants. Chaque étudiant arrive aux buts d'une façon différente grâce à la mise en pratique en classe de l'apprentissage significatif, à l'adaptation aux caractéristiques personnelles, à la diversification des activités, aux différentes ressources didactiques et à l'organisation souple du travail.

Quant aux mesures spéciales d'attention à la diversité, il est essentiel de citer les adaptations curriculaires, lors de difficultés d'apprentissage plus sérieuses. Il s'agit d'adapter quelques éléments du curriculum aux besoins et aux caractéristiques des certains apprenants. Dans le cas concret de cette programmation, on est obligés de mettre en pratique ces adaptations, étant donné qu'il y a quelques apprenants de 1ESO présentant des difficultés de haute degré, qui suivent également des cours avec le professeur de PT. On va mettre en pratique des adaptations significatives avec ces apprenants (en supprimant aussi quelques contenus du curriculum).

Apprenants avec la matière de français pas réussie dans les cours précédents

Les apprenants n'ayant pas réussi le français de cours précédents qui ont choisi également le français dans la présente année scolaire, seront qualifiés selon les résultats de cette année.

S'ils ont décidé de ne pas continuer avec la matière de français, ils devront passer un examen supplémentaire élaboré par le département de français. Les contenus y exigés seront les connaissances de base pour l'année scolaire que l'apprenant n'a pas encore réussi.

2. OBJECTIFS –ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OBLIGATOIRE

Objectifs Généraux de l'étape

- a) Comprendre et produire des messages corrects et créatifs à l'écrit et à l'oral, soit en espagnol, soit dans la langue de la Communauté Autonome, et aussi dans une langue étrangère. Ces messages seront utilisés pour communiquer, pour organiser la pensée et pour réfléchir sur les procès présents dans l'emploi du langage.
- b) Comprendre et s'exprimer correctement dans la langue étrangère objet d'étude.
- c) Interpréter et produire correctement et avec créativité des messages qui utilisent des codes artistiques, scientifiques et techniques ayant pour but l'enrichissement des capacités de communication.
- d) Obtenir et choisir de l'information à l'aide des sources dans lesquelles on la trouve d'habitude. Traiter cette information avec de l'autonomie et de la critique avec une finalité préalablement établie et la transmettre aux autres d'une façon organisée et intelligible.
- e) Créer des stratégies d'indentification et de résolution de problèmes dans les différents domaines du savoir et de l'expérience, moyennant des procédés intuitifs et de raisonnement logique.
- f) Se faire une image juste à soi-même, à ses caractéristiques et possibilités et développer des activités d'une façon autonome et équilibrée. Valoriser également l'effort et la supériorité des difficultés.
- g) Se mettre en rapport avec d'autres personnes et participer dans des activités de groupe avec une attitude solidaire et tolérante. Résoudre n'importe quel type de refoulement ou préjugé et évaluer positivement les différences sociales. Repousser toute discrimination fondée sur des différences de race, sexe, niveau social, croyance ou autres caractéristiques individuelles.
- h) Connaître les croyances, les attitudes et les valeurs essentielles de notre tradition et de notre patrimoine culturel. Les évaluer positivement et choisir les options qui favorisent le mieux possible le développement en tant que personnes.
- i) Analyser les valeurs dirigeant le fonctionnement des sociétés et, spécialement, ceux qui sont en rapport avec les droits et les devoirs des citoyens. Adopter également des jugements et des attitudes personnelles par rapport à ceux-ci.
- j) Analyser les mécanismes essentiels guidant le fonctionnement du milieu physique et évaluer les conséquences que les activités des êtres humains ont sur lui. Participer activement dans sa défense, sa conservation et son amélioration, étant donné qu'il s'agit d'un élément déterminant de la qualité de vie.
- k) Connaître et évaluer positivement le développement scientifique et technologique, ainsi que ses mises en oeuvre et ses conséquences dans le milieu physique et social.

l) Connaître et apprécier le patrimoine culturel et participer activement dans sa conservation et son amélioration. Comprendre la diversité linguistique et culturelle comme un droit des peuples et des individus et développer une attitude d'intérêt et de respect vers la mise en pratique de ce droit.

m) Connaître et comprendre les éléments essentiels dans le fonctionnement du corps humain et les conséquences des actions personnelles dans la santé de l'individu et de la société. Évaluer positivement les avantages de l'exercice physique, de l'hygiène et d'une alimentation équilibrée.

n) Connaître, respecter et mettre en valeur les aspects culturels, historiques, géographiques, naturels, linguistiques et sociaux des Canaries et participer activement dans son amélioration et conservation.

Objectifs Généraux de la matière

1. Développer la capacité d'écouter des textes oraux connus et en relation avec l'intérêt des apprenants pour comprendre l'information générale et spécifique.
2. S'exprimer dans des situations communes de communication d'une manière compréhensible et avec un certain niveau d'autonomie.
3. Lire et comprendre des textes d'un niveau approprié aux capacités et aux intérêts des apprenants pour obtenir l'information général et spécifique. Utiliser la lecture comme un source de plaisir et d'enrichissement personnel.
4. Écrire des textes simples de différents sujets avec de la cohérence et de la cohésion.
5. Utiliser correctement la phonétique, le lexique et la structure basiques de la langue étrangère dans des contextes de communication.
6. Développer l'autonomie de l'apprentissage et transférer la langue étrangère les connaissances et les stratégies de communication acquises dans d'autres langues.
7. S'en servir des stratégies d'apprentissage et des ressources didactiques d'une manière autonome et responsable pour commencer des relations personnelles, pour obtenir, sélectionner et présenter l'information orale et écrite.
8. Montrer une attitude réceptive vers l'apprentissage et l'utilisation de la langue étudiée en employant des stratégies d'autoévaluation et en acceptant l'erreur comme une partie du procès.
9. Sentir la langue étrangère comme un outil d'accès à l'information, comme un outil d'apprentissage et comme un moyen pour connaître d'autres cultures.
10. Reconnaître l'influence de différentes cultures dans la société, l'économie et l'histoire passé et présent des îles Canaries.
11. Évaluer positivement l'apprentissage de langues étrangères comme moyen de communication et de compréhension de personnes d'origines et de cultures différents en évitant des discriminations et des stéréotypes linguistiques et culturels.

3. CONTENUS

Les contenus des différentes unités didactiques seront divisés suivant les directives présentes dans le curriculum en vigueur pour l'ESO et dans le PCC de l'établissement scolaire. L'objectif est de développer chez l'apprenant des capacités considérées comme essentielles dans le procès d'enseignement et d'apprentissage.

Chaque département organise dans sa programmation didactique les contenus de la matière tout au long des années scolaires (de 1ESO jusqu'à 4ESO). C'est pour cela que les contenus sont en rapport avec les cours précédents mais aussi avec les cours suivants. Ils font également attention à l'adéquation aux caractéristiques des apprenants, à l'organisation des objectifs et aux contenus spécifiques pour travailler l'interdisciplinarité, les thèmes transversaux et l'attention à la diversité.

Il est essentiel de remarquer le caractère général des points 4.2, 4.3 et 4.4 Il s'agit des caractéristiques communes à toutes les unités didactiques (même si quelques unités développent un peu plus certaines caractéristiques à cause de la nature de contenus envisagés). Voici la programmation des tous les niveaux de l'ESO développées par rapport uniquement aux aspects pragmatiques, linguistiques et socioculturels. Les autres aspects (à voir les habiletés communicatives, la réflexion sur le procès d'apprentissage et les attitudes) seront développés par la suite. On doit remarquer que la méthode utilisée pour la 1^e et la 2^e année de l'ESO sera la même, **SPIRALE 1**, si bien qu'en 2^e année de l'ESO on élargira les connaissances au moyen de photocopies, des magazines, des différents jeux, des DVD, ...

Cette programmation est composée de sept unités didactiques développées tout au long de l'année scolaire.

La programmation est un outil de travail caractérisé par sa flexibilité. Il s'agit d'une hypothèse de travail qui est contrôlée régulièrement moyennant sa mise en oeuvre. Elle est très utile pour résoudre des problèmes de nature diverse ainsi que pour introduire des changements dans le procès d'enseignement et d'apprentissage. C'est pour cela que l'organisation envisagée par le département pendant l'année scolaire est susceptible des changements à fin de s'adapter aux différents rythmes d'apprentissage et aux caractéristiques de chaque apprenant.

3.1 CONTENUS :

1^E ESO

- i. Écouter, parler et converser.**
 - 1.** Écoute et compréhension de messages oraux simples : questions, commentaires, dialogues, explications, ...
 - 2.** Écoute et compréhension de messages oraux simples prononcés clairement : coordonnées, goûts, adresses, prix, horaires, ... à fin d'identifier l'information globales et spécifique.
 - 3.** Le développement et l'usage progressive des stratégies basiques pour aider la compréhension orale : l'usage du contexte verbale et non verbale.

4. Production de textes oraux brefs et cohérents prononcés correctement avec les structures linguistiques travaillés dans la classe.
5. Interaction orale avec le professeur, en couples ou en groupes et participation en dialogues brefs et simples avec une structure logique et une prononciation adéquate pour assurer la communication.
6. Développement et usage de stratégies basiques pour résoudre les difficultés de la communication.

ii. **Lire et écrire.**

1. Compréhension d'instructions écrites pour la résolution d'activités et de tâches.
2. Compréhension de l'idée générale et spécifique de textes écrits simples.
3. Lecture guidée de textes adéquats à l'âge, l'intérêt et le niveau de compétence des apprenants.
4. Usage guidé de stratégies basiques de compréhension de la lecture transférées des langues connues et d'autres matières étudiées : usage du dictionnaire, comparaison de mots ou de phrases, ...
5. Usage des règles basiques d'orthographe et de ponctuation.
6. Intérêt pour la présentation des textes écrits.
7. Communication écrite de forme guidée.
8. Usage des technologies de l'information et de la communication pour obtenir et transmettre de l'information.
9. Emploi des stratégies basiques de la production écrite comme la planification, la rédaction en brouillon, ... pour élaborer un texte simple à l'aide des exemples.

iii. **Connaissance de la langue : usage et apprentissage.**

1. **Connaissances linguistiques.**
 - 1.1 Reconnaissance et production du rythme, de l'intonation et de l'accent des mots et des phrases en productions guidées.
 - 1.2 Identification et usage de structures, de fonctions basiques et d'expressions simples.
 - 1.3 Identification de quelques emprunts lexiques.
 - 1.4 Identification des éléments morphologiques basiques : substantif, verbe, adjectif, adverbe, préposition, ...
 - 1.5 Comparaison et analyse du fonctionnement de la langue étrangère à partir des langues que les apprenants connaissent.
 - 1.6 Identification des éléments phonétiques et phonologiques basiques.
 - 1.7 Usage guidé des stratégies pour la rédaction d'un texte.
 - 1.8 Intérêt pour l'usage de la langue étrangère dans des situations de communication communes.
2. **Réflexion de l'apprentissage.**
 - 2.1 Rapprochement des stratégies basiques pour organiser, se souvenir et utiliser le lexique.
 - 2.2 Réflexion de l'usage et de la signification des formes grammaticales.
 - 2.3 Mise en train des stratégies d'autoévaluation et d'autocorrection en acceptant l'erreur comme une partie du procès d'apprentissage.
 - 2.4 Mise en train de l'usage des stratégies pour faire des progrès dans

l'apprentissage.

2.5 Intérêt pour s'exprimer en publique, participer à des tâches individuelles et en groupes.

iv. Aspects socioculturels.

1. Reconnaissance de la langue étrangère comme outil de communication, d'accès aux nouvelles technologies et comme rapprochement d'autres cultures.
2. Identification des habitudes de la vie quotidienne d'autres pays francophones et comparaison avec celles des Canaries.
3. Usage des formules de politesse.
4. Connaissance des traits culturels importants des pays francophones.
5. Intérêt pour faire des échanges communicatifs avec d'autres apprenants de la langue étrangère.
6. Connaissance des aspects socioculturels et l'influence dans la société canarienne.
7. Mise en valeur de la richesse personnelle en ce qui concerne la relation avec des personnes d'autres cultures.

Voici la programmation correspondant au premier niveau de l'ESO pour cette année scolaire :

1º y 2º DE LA ESO

Unité 0: RÉVISIONS

Objectifs communicatifs

- Compter jusqu'à 10
- Saluer
- Épeler des mots

Grammaire

- L'alphabet

Vocabulaire

- Les nombres jusqu'à 10
- Villes françaises.
- Capitales européennes

Phonétique

- /R/

Unité 1

Objectifs communicatifs

- Saluer
- Demander et dire le nom, l'âge, où l'on habite
- Identifier des personnes
- Demander et dire des jours d'anniversaire
- Compter jusqu'à 31
- Exprimer ses goûts

Grammaire

- Les mots interrogatifs
- Les pronoms personnels sujets
- L'élision (je, ne)
- Habiter en/au + nom pays
- C'est + nom/prénom
- La négative (ne...pas)

Conjugaison

- Présent de l'indicatif : s'appeler, avoir, verbes en -er

Vocabulaire

- Pays
- Les mois de l'année
- Les nombres jusqu'à 31

- Passe-temps

Phonétique

- /v/ /z/
- Les accents

Le Mag

- Rubrique « anniversaires » d'un magazine pour adolescents

Projet

- Acheter des cadeaux
- Rédiger une carte de vœux

Unité 2

Objectifs communicatifs

- Parler des fournitures scolaires
- Situer dans l'espace
- Identifier des objets
- Décrire son collègue
- Dire la date

Grammaire

- Les prépositions de lieu
- Il y a
- Les articles définis et indéfinis
- L'article contracté du
- L'élision le/la
- C'est/Ce sont
- Les couleurs
- Le pluriel

Conjugaison

- Présent de l'indicatif : être

Vocabulaire

- Les fournitures scolaires
- Le collègue
- Les matières
- Les couleurs
- Les jours de la semaine

Phonétique

- /E /y/ /u/

Le Mag

- SOS devoirs !

Projet

- Imaginer le collège du futur

Unité 3

Objectifs communicatifs

- Présenter sa famille
- Compter jusqu'à 100
- Décrire un animal
- Demander et dire l'heure
- Raconter sa journée

Grammaire

- Les adjectifs possessifs
- Les adjectifs qualificatifs : le genre
- La forme négative (pas de)

Conjugaison

- Présent de l'indicatif : verbes pronominaux

Vocabulaire

- La famille
- Les nombres jusqu'à 100
- Les animaux
- Les activités quotidiennes
- Les parties de la journée

Phonétique

- Les sons [Õ] [f]

Le Mag

- La passion d'Estelle : la montagne

Projet

- Créer un zoo

Unité 4

Objectifs communicatifs

- Décrire des personnes
- Parler de la santé
- Exprimer ses goûts

Grammaire

- Les adjectifs qualificatifs : le genre
- L'article contracté : au, aux
- Le pluriel des noms
- Habiter à/en + nom de pays
- Les adjectifs de nationalité

Vocabulaire

- Adjectifs pour décrire des personnes
- Le corps humain
- Le visage
- Pays et nationalités

Phonétique

- Les sons [ě] [ã]

Le Mag

- Chercher un correspondant

Projet

- Se présenter

Unité 5

Objectifs communicatifs

- Décrire une ville
- Demander et indiquer un chemin
- Dire où l'on est, où l'on va et d'où l'on vient.
- Faire les courses
- Demander et dire un prix

Grammaire

- Être à/au + nom de lieu
- Aller à/au + nom de lieu

- Venir de la/du + nom de lieu
- On = Nous
- Les professions

Conjugaison

- Le présent de l'indicatif : aller, venir
- L'impératif : va, tourne, traverse.

Vocabulaire

- La ville
- Magasins
- Professions

Phonétique

- Les sons: [s], [ê], [ã], [õ]

Le Mag

- Promenade dans Bordeaux

Projet

- Décrire une ville et ses habitants

Unité 6

Objectifs communicatifs

- Faire des projets pour les vacances
- Parler des saisons
- Dire le temps qu'il fait
- Exprimer des souhaits

Grammaire

- Aller en/au/aux + nom de pays
- Faire du/de la + activité

Conjugaison

- Aller + infinitif.

Vocabulaire

- Les vacances
- Les loisirs
- Les saisons
- Le temps qu'il fait
- Les pays

Phonétique

- Les sons /S/ /o/

Le Mag

- Plein d'idées pour des vacances géniales !

Projet

- Faire ses valises pour les vacances

LES OBJECTIFS MINIMUMS DU PREMIER CYCLE DE L'ESO

1^E DE L'ESO :

- Connaître et différencier l'usage des verbes : être, avoir et les verbes du premier groupe (-er).
- Utiliser le singulier et le pluriel des articles, des noms et des adjectifs (singulier + s)
- Distinguer et utiliser la forme affirmative.
- Identifier l'équivalence des pronoms ON / NOUS
- Identifier les questions et les réponses d'usage commun.
- Connaître et utiliser le vocabulaire basique.

2^E DE L'ESO :

- Utiliser en singulier et en pluriel les articles, les adjectifs, les substantifs et les verbes (réguliers et irréguliers).
- Différencier l'usage des verbes AVOIR et ÊTRE selon le contexte (présent).
- Utiliser les verbes du premier groupe, en -er et les verbes irréguliers ALLER, VENIR, PRENDRE, FAIRE.
- Distinguer et utiliser les articles contractes DU, DE LA, DE L', DES / AU, À LA, À L', AUX.
- Utiliser la forme négative dans les différents types de propositions.
- Reconnaître et différencier l'usage des adjectifs possessifs.
- Lire et comprendre un texte avec des structures et un vocabulaire d'usage commun.
- Utiliser correctement le vocabulaire inclus dans cette période scolaire.

3.2 CONTENUS :

3^E ESO

i. Écouter, parler et converser.

1. Écoute et compréhension de messages oraux un peu plus complexes : des instructions ou des explications dans des situations réelles ou simulées.
2. Écoute et compréhension de messages de difficulté moyenne de sujets connus comme les goûts des apprenants, les activités quotidiennes, les relations personnelles, ... à fin de détecter la compréhension globale et spécifique.
3. Développement et usage avec une autonomie progressive des stratégies basiques pour appuyer la compréhension orale.
4. Production de textes oraux avec une progressive autonomie sur la base de modèles et de structures linguistiques connues : descriptions, récits et explications brèves.
5. Interaction orale avec une autonomie progressive et avec une prononciation et une intonation adéquates.
6. Développement et usage avec une autonomie progressive des stratégies de communication pour résoudre les difficultés dans les situations de communication.

ii. Lire et écrire.

1. Compréhension d'instructions pour la résolution d'activités et de l'information générale et spécifique de textes authentiques ou adaptés.
2. Initiative pour lire de forme autonome les textes qui sont en relation avec l'intérêt des apprenants.
3. Usage des stratégies de lecture avec autonomie. Utilisation d'éléments textuels et non textuels, usage du contexte, des dictionnaires, ...
4. Reconnaissance des caractéristiques de la langue écrite et sa différence avec la langue orale.
5. Production de textes simples en se servant des stratégies basiques dans l'écriture.
6. Usage adéquate de l'orthographe et des différents signes de ponctuation. Usage du registre approprié.
7. Intérêt pour la présentation de textes écrits.
8. Communication écrite d'une manière autonome avec les parlants de la langue étrangère à travers la correspondance postale ou les moyens informatiques.
9. Usage des technologies de l'information et de la communication pour obtenir et transmettre de l'information dans le but de produire des textes et pour établir des relations personnelles.

iii. Connaissance de la langue : usage et apprentissage.

1. Connaissances linguistiques.

- 1.1 Usage du rythme, de l'intonation et de l'accentuation avec correction.
- 1.2 Usage des structures et des fonctions discursives, des expressions plus communes et du lexique avec de l'autonomie.
- 1.3 Connaissance de l'origine et de la formation des emprunts lexiques de la langue

étudiée.

- 1.4 Identification des éléments morphologiques et des aspects sémantiques plus communs.
- 1.5 Analyse et réflexion du fonctionnement de la langue étrangère avec de l'autonomie.
- 1.6 Identification et usage adéquate des règles phonétiques et phonologiques et reconnaissance des irrégularités.
- 1.7 Usage des stratégies de production écrite avec de l'autonomie pour rédiger un texte.
- 1.8 Usage approprié de la langue étrangère à l'oral et à l'écrit.

2. Réflexion de l'apprentissage.

- 2.1 Usage autonome des stratégies pour organiser, acquérir, se souvenir de et utiliser le lexique en se servant des dictionnaires, des livres, des technologies de l'information et de la communication.
- 2.2 Analyse et réflexion de l'usage et de la signification des différentes formes grammaticales.
- 2.3 Mise en œuvre des stratégies connues d'évaluation et d'autocorrection avec de l'autonomie pour améliorer la production orale et écrite.
- 2.4 Développement des stratégies pour améliorer l'apprentissage : travail de coopération, planification du travail personnel, ...
- 2.5 Initiative pour s'exprimer en publique et pour participer dans des travaux individuels et en groupes.

iv. Aspects socioculturels.

1. Valorisation de l'usage de la langue étrangère comme moyen de communication et comme moyen d'accès à l'information.
2. Identification des traits communs et des différences plus significatives qui existent entre les différentes cultures.
3. Usage de formules linguistiques de communication : politesse, accord, divergence.
4. Connaissance et valorisation des éléments culturels plus significatifs des pays où l'on parle la langue étrangère.
5. Intérêt et initiative dans la réalisation d'échanges communicatifs avec les parlants de la langue étrangère.
6. Respect envers les aspects socioculturels des pays où l'on parle les langues étudiées et réflexion critique de l'influence de ces langues dans la société canarienne.
7. Prise en compte de l'enrichissement personnel grâce à la relation avec les personnes qui appartiennent à d'autres cultures et reconnaissance de l'opportunité que la Communauté Autonome des Canaries offre pour pratiquer la langue étudiée en contextes réels.

3º y 4º DE LA ESO

Et voici la programmation pour le troisième et le quatrième niveau de l'ESO. Il est essentiel de remarquer que le quatrième niveau de l'ESO aura le même livre que celui pour 3ESO (**Spirale 2**). La raison pour laquelle on a choisi de garder le même livre s'explique une fois qu'on a fait l'évaluation initiale du groupe et qu'on a constaté les problèmes que les apprenants présentent par rapport aux connaissances de la langue. Ce pour cela qu'ils vont continuer avec le livre de 3ESO, étant donné que l'année dernière ils n'ont pas suivi aucune méthode de français comme guide dans leur apprentissage de la langue. La programmation est envisagée en six unités didactiques (deux par trimestre). Cette organisation du travail est néanmoins susceptible de changer, en dépendant du rythme d'apprentissage et des caractéristiques personnelles de chaque apprenant.

Unité 0: RÉVISIONS

Objectifs communicatifs

- Saluer.
- Se présenter et parler de soi même (âge, famille, goûts).
- Décrire quelqu'un physiquement.
- Poser des questions.
- Raconter sa journée.
- Participer à la vie de la classe.

Grammaire

- La phrase interrogative.
- La phrase négative.
- Le Présent de l'indicatif des verbes essentiels dans la communication (des verbes réguliers et irréguliers)

Vocabulaire

- Adjectifs pour décrire des personnes.
- Les loisirs.
- Les couleurs.
- Les nombres jusqu'à 100.
- Les activités quotidiennes.

Unité 1

Objectifs communicatifs

- Décrire sa maison ou son appartement.
- Dire où l'on habite.
- Expliquer ce que l'on fait pour aider à la maison.
- Exprimer la fréquence.

Grammaire

- Les nombres ordinaux (jusqu'à dixième).
- Les pronoms personnels COD *le, la, l', les*.
- La fréquence (tous les ...)
- La négation *ne...pas, ne...rien, ne...jamais, ne...plus*.
- Révisions : il y a, il n'y a pas de.
- Présent de l'indicatif : mettre.

Vocabulaire

- Les pièces de la maison.
- Les meubles et les objets de la chambre.
- Les tâches ménagères.
- Révisions : les activités quotidiennes, la famille, l'heure, les jours de la semaine, les moments de la journée.

Phonétique

- L'accentuation.

Le Mag

- Futur 2005, un roman de science-fiction.

Projet

- Enquête : Partager la chambre avec ton frère ou ta sœur, tu es pour ou contre ?

Unité 2

Objectifs communicatifs

- Décrire des vêtements.
- Donner son opinion.
- Acheter des vêtements.
- Demander et dire un prix.
- Comparer des objets.
- Demander poliment.
- Révisions : Dire ses goûts, exprimer la cause.

Grammaire

- Les adjectifs démonstratifs.
- Le pluriel des adjectifs de couleur.
- Les comparatifs
- Les pronoms personnels COI.
- Révision : Le pluriel des noms et des adjectifs.

- Présent de l'indicatif : pouvoir.

Vocabulaire

- Les vêtements.
- Adjectifs pour décrire des vêtements
- Révision : Les adjectifs de couleur, les nombres.

Phonétique

- Les sons [f] et [R]

Le Mag

- L'argent de poche.

Projet

- Faire un poster sur le look des tribus d'ados.

Unité 3

Objectifs communicatifs

- Parler des loisirs et de sport.
- Expliquer ses préférences.
- Dire ce que l'on veut faire.
- Inviter (accepter et refuser).
- Exprimer l'obligation.
- Formuler des souhaits.

Grammaire

- Faire du/de la/de l' plus activité.
- Jouer du/de la plus instrument.
- Il faut plus infinitif.
- Présent de l'indicatif : devoir, vouloir.
- Révision : aller plus infinitif.

Vocabulaire

- Les loisirs
- Le sport

- Internet

Phonétique

- Les sons [s] et [z]
- La liaison.

Le Mag

- Qu'est-ce que je peux faire avec Internet ?

Projet

- Créer un programme d'activités.

Unité 4

Objectifs communicatifs

- Dire ce que l'on ressent (faim ou soif).
- Exprimer des quantités.
- Parler de ses goûts (aliment).
- Décrire des plats.
- Composer et décrire des menus.
- Donner des ordres, des conseils.

Grammaire

- Les articles partitifs.
- Le pronom en.
- Répondre à des questions (affirmatives et négatives).
- Présent de l'indicatif : finir, choisir.
- L'impératif (affirmatif et négatif)

Vocabulaire

- Les aliments.

Phonétique

- Le son [Z] [E] [μi]

Le Mag

- Quelques plats français.

Projet

- Inventer un quiz sur les aliments.

Unité 5

Objectifs communicatifs

- Raconter au passé.
- Exprimer la quantité.
- Dire ce que l'on a envie de faire.
- Parler de ce que l'on sait faire.

Grammaire

- L'accord du participe passé.
- Le passé composé (formes affirmative et négative).
- Expressions temporelles utilisés avec le passé composé.
- Peu, peu de/d' ; beaucoup, beaucoup de/d'.
- Le Passé composé avec avoir et être
- Le participe passé.
- Présent de l'indicatif : savoir.

Vocabulaire

- Verbes de mouvement.
- Les inventions.

Phonétique

- [sjɔ], [E], [a], [õ]

Le Mag

- Des Français célèbres.

Projet

- Expliquer des exploits.

Unité 6

Objectifs communicatifs

- Parler des vacances.
- Décrire des paysages.
- Donner des conseils.
- Organiser des activités.

Grammaire

- Aller en/à moyen de transport.
- Le pronom y.

Vocabulaire

- La nature.
- Les moyens de transport.
- Les loisirs.
- Les vacances.

Phonétique

- [v], [R]

Le Mag

- Vacances en France.

Projet

- Imaginer le programme d'un centre de vacances.

Une fois que l'on a présenté les unités didactiques, voici donc les autres aspects à tenir en compte:

3.2 Habiletés communicatives

- Identification des éléments paralinguistiques, à l'oral grâce aux gestes à la mimique et au ton de la voix; et à l'écrit grâce aux images, au format et au caractère des lettres
- Identification des composants dans l'acte de communication: émetteur, récepteur, canal message, code...
- Identification des différences de la langue écrite et de la langue parlée
- Identification des données linguistiques par rapport au niveau des apprenants: des phonèmes, des règles d'intonation, du vocabulaire, de la grammaire
- Identification des connotations socioculturelles
- Adaptation des gestes, du ton de la voix et des autres éléments paralinguistiques à l'interlocuteur, au canal de communication et au message dans la communication (à l'oral)
- Emploi des stratégies permettant de résoudre des difficultés de compréhension dans la

communication écrite et orale (des mots clés déduites du contexte, de sa ressemblance avec l'espagnol, de sa formation et de son origine, de sa catégorie grammaticale...)

- Faire les premières hypothèses sur le contenu des textes à l'écrit et à l'oral grâce à l'expérience et aux connaissances préalables
- Emploi efficace des sons, de l'intonation, du vocabulaire et du registre travaillés au niveau des apprenants
- Structuration de l'information principale et de la secondaire pour organiser le discours
- Création de messages à l'écrit et à l'oral par rapport à des différentes situations de communication. Choix de l'intonation, du vocabulaire et de l'ordre des mots
- Analyser les aspects sémantiques et morphologiques structurant la réalité d'une façon différente et les adapter au discours
- Emploi des stratégies assurant la compréhension du discours

3.3 Réflexion sur le procès d'apprentissage

- Observer, choisir et induire quelques régularités de la langue sur des aspects linguistiques travaillés au niveau des apprenants
- Analyser les aspects sémantiques et morphologiques organisant la réalité d'une façon différente à la notre
- Déduire des règles en français par analogie avec l'espagnol
- Réfléchir sur la formation de mots (préfixes, suffixes, des mots composés...)
- Emploi efficace des dictionnaires bilangues
- Emploi des sources d'information de nature diverse
- Élaboration et emploi du matériel de travail (des notes, des fiches...)
- Répartition des ressources pour les différentes activités (adaptation de l'espace, du matériel et du temps disponible)
- Participation dans la dynamique de classe

3.4 Attitudes

- Apprécier l'utilité de la langue étrangère pour communiquer avec des personnes d'autres pays
- Intérêt pour s'exprimer correctement
- Intérêt pour élargir la connaissance des données culturelles
- Respecter les autres cultures et traditions
- Apprécier l'enrichissement personnel grâce au rapport avec des personnes d'autres cultures
- Refuser les stéréotypes par rapport aux personnes d'autres cultures
- Apprécier la connaissance de la langue étrangère comme moyen pour réfléchir sur notre propre langue
- Apprécier la connaissance d'une langue étrangère pour mieux s'intégrer dans la société de nos jours
- Être conscient de la capacité de comprendre l'information principale et l'information secondaire de messages, même si on ne comprend pas tous leurs éléments
- Avoir une attitude positive et motivée envers l'apprentissage de la langue française

4. LES OBJECTIFS MINIMUMS DU DEUXIÈME CYCLE DE L'ESO.

- Dominer les verbes au Présent (réguliers et irréguliers), le Passé Composé, l'Imparfait, le Futur proche.
- Les différents types de négation.
- Construire des phrases et des textes courts en employant ces temps verbaux.
- Être capables d'obtenir l'information globale et spécifique de différents textes.
- Connaître et utiliser un vocabulaire plus spécifique.

5. MÉTHODOLOGIE

Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage

L'apprentissage d'une langue étrangère doit être un procès conscient dans lequel l'apprenant devient l'acteur principal. Dans ce sens là, les stratégies proposées ont pour but l'acquisition active des connaissances, mais aussi le développement des capacités autres que le contenu, comme par exemple, les procédés employés et les attitudes acquises.

La méthodologie employée en classe visera l'apprentissage actif et significatif et le rôle d'animateur de l'enseignant, en mettant les apprenants au centre de l'enseignement. Il est aussi essentiel de remarquer l'importance de choisir des ressources et des stratégies didactiques très variées, étant donné les caractéristiques personnelles de chaque apprenant (leur rythme, leur niveau d'autonomie ou leur degré d'apprentissage)

Ressources et matériel didactique

L'emploi du livre de texte (dans cette année scolaire, le méthode Spirale niveau 2) garde une place toujours essentielle dans le procès d'enseignement et d'apprentissage. On ne devrait pas tomber pourtant dans l'erreur de l'avoir comme le seul matériel.

Le département de français a choisi d'employer les matériaux suivants comme des ressources principales:

- Des documents authentiques (des matériaux originaux) et des documents préparés au préalable par l'enseignant (des exercices de vocabulaire, de grammaire, de prononciation, etc.)
- Des matériaux audiovisuels (des vidéos, des CD's, des enregistrements, etc.)
- Des matériaux fongibles (du matériel de papeterie ou du matériel informatique)
- Des fournitures scolaires (le tableau noir, la télé, le magnétoscope, le DVD, un poste de radio, des cassettes, des films, Internet, etc.)

Organisation des activités et groupement des apprenants

Toutes les activités seront réalisées individuellement, en couple ou en groupe et

on donnera la même importance à la pratique audio-orale qu'à la pratique écrite. La compétence communicative devient le but principal de toutes les activités et l'enseignant cherchera de s'adapter aux caractéristiques de chaque apprenant. On ne doit pas oublier de faire des activités ciblées aux apprenants qui ont plus de difficultés pour acquérir les contenus travaillés en classe. On va mettre en place alors:

- des activités faisant attention à la diversité
- des activités de renforcement
- des activités complémentaires

Caractéristiques et finalités des activités proposées

Voici les aspects les plus significatifs:

- Progression des apprentissages: les activités commencent par le plus simple pour augmenter progressivement la difficulté des contenus
- Des activités significatives et motivantes pour les apprenants
- Des activités diversifiées permettant d'avoir plusieurs façons d'envisager sa mise en pratique
- Des différents degrés de difficulté à fin que tous les apprenants arrivent aux objectifs programmés
- Des activités encourageant l'interaction dans la classe, la participation et l'implication des apprenants
- Autonomie des apprentissages et autoévaluation

6. L'ÉVALUATION

L'évaluation des apprenants

L'évaluation de la matière est envisagée dans le sens large du concept. On y trouve les différents éléments du procès d'enseignement et d'apprentissage, à voir: les apprenants, les matériaux, la méthodologie, l'enseignant, la participation, l'intérêt, etc.

L'évaluation est considérée d'une façon globale et en rapport avec le processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle envisage les deux fonctions de l'évaluation pédagogique: la fonction formative, qui considère le processus d'enseignement et d'apprentissage dans sa globalité, et la fonction sommative, qui vérifie de manière ponctuelle le degré d'acquisition des contenus travaillés à la fin d'une période plus ou moins longue d'enseignement et d'apprentissage, mais toujours sous une perspective formative.

Au début de l'année scolaire on fera une évaluation initiale dans laquelle on tient compte des connaissances acquises au long des dernières années d'apprentissage de la langue française. Bien que les apprenants soient débutants ou faux débutants dans l'apprentissage du français, il ne le sont pas dans leur langue maternelle et ils ne le sont pas non plus nécessairement dans une autre langue étrangère. Ils ont donc déjà un degré différent de développement logico-formel et un bagage culturel difficilement comparable. Il convient de vérifier alors quels sont les comportements, les aptitudes et les attitudes des apprenants.

De cette façon là, on connaît le niveau de connaissances et de pratique de la langue française des apprenants. L'évaluation initiale va permettre aux apprenants débutants de prendre contact avec la langue française et aux apprenants qui l'ont déjà étudié de tester leurs connaissances préalables. Cette information sera très utile au perfectionnement de la programmation tout au long de l'année scolaire. Les apprenants exprimeront également les raisons pour lesquelles ils ont choisi d'apprendre la langue française et leurs objectifs postérieurs. L'évaluation initiale est essentielle pour connaître la réalité scolaire mais aussi la réalité familiale des apprenants, leurs intérêts et motivations ainsi que leurs besoins et attentes réelles. En tout cas, l'objectif est de favoriser une attitude positive envers l'apprentissage.

L'évaluation formative ou évaluation continue est développée d'une façon permanente et systématique pendant toute l'année scolaire. Elle est d'une grande utilité pour évaluer constamment le procès d'enseignement et d'apprentissage, étant donnée qu'elle nous donne les directives pour faire les adaptations et réorientations nécessaires. L'enseignant aura comme outil l'observation directe et quotidienne des apprenants sur la participation, l'intérêt, faire les exercices, avoir le matériel de classe demandé, les résultats des examens périodiques à l'oral et à l'écrit, la lecture et la prononciation, le travail individuel et en groupe ainsi que le ramassage du matériel élaboré en classe ou à la maison.

Ce type d'évaluation nous permet de contrôler le progrès de l'apprentissage des apprenants afin de déterminer les points forts et les points faibles, d'identifier les causes de leurs difficultés et de mettre en place les mesures d'appuis et d'aides appropriées.

Les examens périodiques à l'oral et à l'écrit seront réalisés dans des intervalles de courte durée à fin que les apprenants soient conscients eux-mêmes de leur propre procès d'enseignement et d'apprentissage. Les apprenants seront les responsables de corriger les propres épreuves et celles de leurs camarades. Une fois corrigées par les apprenants, les épreuves seront contrôlées par l'enseignant. Avec cette méthode, on essaye de développer chez les apprenants la capacité d'apprendre de leurs propres erreurs, de comprendre activement et de réviser leurs connaissances au même temps qu'ils corrigent les épreuves de leurs camarades. De cette façon là, on encourage l'autoévaluation, la co-évaluation, l'évaluation des éléments présents dans le procès d'enseignement et d'apprentissage et le sens de la responsabilité.

Tout au long du processus d'apprentissage, il est souhaitable d'obtenir un bilan ponctuel à fin de vérifier le degré d'acquisition des contenus programmés. Il est conseillé de réaliser alors des bilans, après quelques unités, de l'auto-correction par l'apprenant et des tests complémentaires. Aussi bien les bilans que les tests intègrent les habilités langagières et les objectifs d'apprentissage de la programmation.

À la fin de l'année scolaire, l'enseignant donnera les résultats obtenus par les apprenants moyennant une évaluation finale.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation ici présents sont en rapport avec les objectifs de la programmation exposés ci-dessus. Ils font partie également du curriculum de l'ESO.

1. Identifier les composants de l'acte de communication (non linguistiques, linguistiques et socioculturels) présents dans les situations travaillées en classe.
2. Activer l'expérience des apprenants et leurs connaissances préalables à fin de faciliter la mise en place des premières hypothèses sur le contenu des textes.
3. Adapter les messages qu'on on veut transmettre aux caractéristiques de la situation de communication.
4. Identifier et employer les différentes formules linguistiques associées à la même fonction du langage.
5. Mettre en rapport les composants textuels pour faire des hypothèses sur le contenu du texte.
6. Observer les régularités du système de la langue étrangère, les analyser et sortir des conclusions permettant de formuler des règles.
7. Lire d'une façon autonome et avec l'aide de l'enseignant des différents types de matériels écrits (des livres pas compliqués, des revues et des journaux), correspondant au niveau des apprenants.
8. Rédiger et jouer des dialogues courts suivant les modèles travaillés en classe. Employer les formules de politesse les plus fréquentes dans la langue étrangère.
9. Employer les expressions les plus habituelles pour communiquer en classe.
10. Rédiger des textes simples et compréhensibles en faisant attention aux différentes intentions communicatives (des cartes postales, des lettres, des descriptions, des histoires pas compliquées...)
11. Employer consciemment les connaissances acquises sur le nouveau système linguistique comme un outil d'auto-évaluation des propres travaux et des ceux des camarades.
12. Identifier quelques caractéristiques essentielles de la langue étrangère grâce à la comparaison avec la langue mère.
13. Appliquer des stratégies et de moyens expressifs permettant de surmonter des obstacles présents dans la communication.
14. Savoir s'en servir de dictionnaires bilangues, des livres, des matériaux

didactiques et d'autres sources d'information (comme Internet et du matériel multimédia)

15. Montrer de l'intérêt pour communiquer par écrit et à l'oral et pour élargir et consolider les connaissances de la langue et de ses aspects culturels.

16. Montrer du respect envers les valeurs et les comportements des peuples d'autres cultures.

Instruments d'évaluation

- L'observation directe (participation en classe, intérêt, lecture, faire les devoirs, attitude générale)
- Le cahier de notes de classe (travail quotidien, correction des notes prises pendant l'explication de classe, ordre, propreté)
- Le contrôle du cahier d'exercices (faire les devoirs, ponctualité et correction)
- La communication orale des apprenants (des dialogues et des exposés)
- Les examens écrits et oraux (résolution des exercices et des problèmes)
- Les travaux et projets individuels et en groupe.
- L'auto-évaluation et la co-évaluation.

Pourcentage des contenus à évaluer dans les différents niveaux de l'ESO

Contenus sur les aspects pragmatiques, linguistiques, et socioculturels : 60%

Contenus sur les habilités communicatives et la réflexion sur le procès d'apprentissage : 30%

Contenus sur les attitudes: 10%

Justification: l'objectif principal de cette matière est de développer la compétence communicative des apprenants. C'est pour cela que les contenus sur les procédés employés (aussi nommés, les contenus des habiletés communicatives) sont les plus importants dans le pourcentage de l'évaluation. Ce type de contenus (les procédés) renforce la finalité principale de l'apprentissage de n'importe quelle langue et, dans le cas précis du français, c'est l'emploi de la langue pour communiquer.

Finalement, les attitudes et les aspects pragmatiques, linguistiques et socioculturels sont envisagés avec le même pourcentage, étant donné l'importance de la prédisposition positive envers la langue et la culture française, le groupe, l'enseignant et l'établissement scolaire.

Instruments et critères d'évaluation de la programmation et du procès d'enseignement

- Des débats et des interviews ponctuelles avec les apprenants et leurs parents
- Des questionnaires aux apprenants (les possibles questions pourraient être ciblées sur le contenu des unités, l'importance des éléments physiques -la classe, la lumière et la ventilation- l'emploi du temps, les ressources et le matériel didactique, les activités les plus motivantes, les explications, les réponses et l'aide de l'enseignant, l'évaluation et la co-évaluation dans l'apprentissage, le rapport avec l'enseignant et avec les camarades de classe, le rôle de la matière de français dans l'ensemble de l'établissement scolaire, etc.
- Des échanges par rapport aux expériences avec les collègues du département et avec les enseignants d'autres matières qui ont le même groupe

BOC 204, vendredi le 10 octobre 2008

Les TICs, les Technologies de l'information et de la communication ont augmenté les relations internationales, et dans ce contexte il est nécessaire la connaissance d'une ou plusieurs langues. Cette connaissance est essentielle car elle améliore les relations économiques, la formation des personnes, les échanges cultures, les relations professionnelles et la possibilité de connaître et de respecter d'autres cultures et d'autres manières de penser et de comprendre la réalité.

Le curriculum de Bac pour l'apprentissage de langues étrangères a la base dans le Conseil de l'Europe qui établit le Cadre Commun de Référence des langues : apprentissage, enseignement et évaluation. Grâce au portfolio, document personnel pour connaître le niveau de compétence des étudiants dans le processus d'apprentissage de langues, les élèves peuvent avoir un accès au monde académique et/ou au marché de travail dans n'importe quel pays de l'Union Européen.

L'élève de Bac doit avoir acquis et développé les compétences de base, c'est-à-dire la connaissance de stratégies pour l'apprentissage autonome et le travail coopératif, la réflexion sur son propre apprentissage et l'acceptation de l'erreur comme élément fondamental du progrès.

La langue étrangère comme matière commune du Bac contribue au développement des compétences générales : la compétence en traitement de l'information et compétence digitale, la compétence dans l'autonomie et l'initiative personnel, la compétence communicative et la compétence sociale et citoyenne.

OBJECTIFS DU 1e BAC

Le but de l'enseignement de la langue étrangère au Bac sera le développement des capacités suivantes :

1. S'exprimer à l'oral d'une manière spontanée avec fluidité et précision en utilisant les stratégies adéquates dans des situations de communication.
2. Comprendre l'information globale et spécifique de textes oraux et suivre l'argument de sujets émis dans des contextes de communication communs à travers les médias, tout en adoptant une attitude critique.
3. Écrire divers types de textes de manière claire et structurés dans un style approprié aux lecteurs auxquels on les adresse.
4. Comprendre différents types de textes écrits de sujet général et spécifique et les interpréter en utilisant les stratégies de compréhension adéquates, en identifiant les éléments essentiels du texte et en attirant la fonction et l'organisation discursive.
5. Lire de manière autonome des différents textes en relation aux intérêts et besoins des élèves, en évaluant la lecture comme source de connaissance, formation et loisir.
6. Utiliser les connaissances de la langue et les normes d'usage linguistique pour parler et écrire d'une manière adéquate, cohérente et correcte pour comprendre des textes oraux et écrits et réfléchir sur le fonctionnement de la langue étrangère dans des situations de communication.
7. Acquérir et développer des différentes stratégies d'apprentissage, en employant tous les moyens, même les technologies de l'information et de la communication au but d'utiliser la langue étrangère d'une manière autonome et pour continuer la progression de l'apprentissage.

8. Connaître les traits sociaux et culturels de la langue étrangère pour comprendre et interpréter d'une meilleure manière d'autres cultures, prendre conscience et enrichir leur propre réalité en identifiant l'influence des différentes cultures dans la société, l'économie, la langue et l'histoire des Îles Canaries.
9. Valoriser la langue étrangère comme moyen pour accéder à d'autres connaissances et cultures et reconnaître l'importance qui a la langue comme moyen de communication international.
10. Consolider des stratégies d'autoévaluation dans l'acquisition de la compétence communicative dans la langue étrangère avec une attitude d'initiative, confiance et responsabilité pendant ce processus.

CONTENUS

I. Écouter, parler, discuter

1. Ecouter et comprendre.

- 1.1 Compréhension du signifié général et spécifique du discours à propos de sujets connus ou d'intérêt général et académique, présentés d'une manière claire et organisé.
- 1.2 Compréhension général et spécifique de messages, transmis par des parlants de différents accents et par les moyens de communication, avec un langage clair et articulé.
- 1.3 Compréhension de la communication interpersonnelle de sujets d'usage quotidien et d'intérêt général au but de répondre à l'instant.
- 1.4 Utilisation de stratégies pour comprendre et déduire des significations par le contexte de mots, des expressions inconnues et de l'information implicite dans des textes oraux sur des sujets d'intérêt personnel et général.
- 1.5 Prise de conscience de l'importance de comprendre globalement un message, sans le besoin de comprendre tous et chacun de ses éléments.

2. Parler et discuter.

- 2.1 Planification de ce qu'on veut dire et de comment l'exprimer en utilisant des ressources comme les paraphrases pour développer la communication.
- 2.2 Développement et utilisation de stratégies de base pour surmonter les difficultés de la communication, en s'appuyant sur les éléments verbaux et non verbaux comme par exemple les gestes, la répétition, la clarification et la confirmation.
- 2.3 Production orale de messages divers : descriptions, récits et présentations avec correction grammaticale et une prononciation, rythme et intonation adéquates, préparés en avance et en relation avec les intérêts des élèves.
- 2.4 Expression de points de vue sur un sujet connu en transmettant l'information relevante, en justifiant leurs propres opinions et en montrant une attitude de respect et critique devant les opinions des copains.
- 2.5 Participations dans des conversations informelles sur des sujets quotidiens, en échangeant de l'information et en exprimant des opinions personnelles. Faire usage des stratégies de communication.

2.6 Prédilection pour surmonter les difficultés qui apparaissent pendant la communication à cause du manque de ressources linguistiques.

2.7 Intérêt pour utiliser la langue étrangère dans des tâches communicatives en groupe, en assumant des responsabilités individuelles et en prenant des décisions d'une manière coopérative.

II. Lire et écrire.

1. Compréhension de textes écrits.

1.1 Prédilection des informations à partir d'éléments textuels et non textuels dans des textes écrits sur des sujets connus.

1.2 Compréhension de l'information globale et spécifique dans la presse et la publicité, correspondance, instructions,... ou dans des textes littéraires sur des sujets connus ou sur des contenus diverses du curriculum.

1.3 Identification du propos de la communication, des éléments textuels et de la manière d'organiser l'information en distinguant les parties du texte.

1.4 Compréhension des points de vue dans des articles sur des sujets de l'actualité.

1.5 Lecture autonome de textes en relation avec leurs intérêts, en utilisant différentes stratégies selon le but du texte.

1.6 Usage autonome des ressources digitales, informatiques et bibliographiques, pour résoudre des problèmes de compréhension ou pour rechercher de l'information spécifique nécessaire pour la réalisation d'une tâche.

1.7 Intérêt pour la lecture autonome de manière progressive sur des sujets divers comme source d'information et de plaisir.

2. Composition de textes écrits.

2.1 Planification du processus d'élaboration d'un texte en utilisant des stratégies et des mécanismes d'organisation, cohésion, révision et rédaction finale.

2.2 Rédaction de textes sur des sujets personnels, actuels, et d'intérêt académique avec clarté, correction grammaticale et adéquation lexicale du sujet, en utilisant le registre approprié.

2.3 Intérêt pour la production de textes écrits compréhensibles avec une structure adéquate et en attendant les différents besoins et intentions éducatives.

III. Connaissance de la langue : usage et apprentissage.

1. Connaissances linguistiques.

1.1 Ampliation du champ sémantique à travers les expressions communs, les synonymes et les antonymes, et le lexique de sujets généraux d'intérêt des élèves et en relation avec d'autres matières du curriculum.

1.2 Formation de mots à partir de préfixes, suffixes et composition.

1.3 Révision et ampliation des structures grammaticales et des fonctions nécessaires pour obtenir une interaction adéquate et pour aborder différents types de textes.

1.4 Usage de l'alphabet phonétique pour résoudre des doutes et pour améliorer la prononciation.

1.5 Production et interprétation de différents patrons d'accentuation, rythme et intonation pour exprimer et comprendre différentes attitudes et sentiments.

2. Réflexion sur le processus d'apprentissage.

2.1 Reconnaissance des variétés d'usage de la langue : différences entre le langage formel et informel, parlé et écrit.

2.2 Usage autonome de ressources divers pour l'apprentissage : sites web, usage approprié de dictionnaires et traducteurs, dictionnaires bilingues et monolingues et livres de consultation.

2.3 Application de stratégies pour revoir, élargir et consolider le lexique et les structures linguistiques au but d'améliorer les productions orales et écrites.

2.4 Analyse et réflexion sur l'usage et le signifié de différentes structures grammaticales.

2.5 Application de stratégies d'autocorrection et d'autoévaluation pour avancer vers l'apprentissage autonome de la langue. Reconnaissance de l'erreur comme une partie du processus de l'apprentissage.

2.6 Intérêt pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour en profiter les opportunités de l'apprentissage et améliorer la présentation de tâches, travaux et projets.

2.7 Valorisation de la créativité, la confiance, l'initiative et la coopération pour le développement personnel, social et linguistique.

IV. Aspects socioculturels et conscience interculturelle.

1. Connaissance et valorisation des éléments culturels plus relevantes : littérature, arts, musique et cinéma des pays où l'on parle la langue étrangère.

2. Reconnaissance des différences les plus significatives des habitudes, comportements, attitudes, valeurs ou croyances des parlants de la langue étrangère et de la langue maternelle.

3. Usage des registres appropriés au contexte, à l'interlocuteur et à l'intention communicative, au canal de communication,...

4. Intérêt pour établir des échanges communicatifs et pour connaître les informations culturelles des pays où l'on parle la langue étrangère.

5. Valorisation de la langue étrangère comme pont vers d'autres peuples et d'autres cultures, et comme moyen de l'enrichissement personnel.

6. Reconnaissance et valorisation de la présence et de l'importance de la langue étrangère dans les technologies de l'information et de la communication et comme moyen pour élargir des connaissances.

7. Reconnaissance des apports d'autres cultures à la formation de la société, l'économie, la langue et l'histoire de la Communauté Autonome des Canaries.

Critères d'évaluation.

1. Comprendre l'idée principale et identifier les détails de messages oraux, émis dans des situations de communication face à face ou dans les médias, sur des sujets connus et actuels et en relation avec les études et les intérêts ou avec les aspects socioculturels de la langue étrangère. Valoriser aussi l'usage des stratégies pour favoriser la compréhension.

2. S'exprimer avec fluidité, en utilisant une prononciation, une intonation et un langage appropriés dans des conversations simples, des récits, des descriptions et des présentations préparées en avance. Utiliser des stratégies de communication adéquates avec correction pour rendre possible la communication.
3. Comprendre l'information relevante et identifier l'information spécifique dans des textes écrits qui proviennent de différentes sources : correspondance, sites web, journaux, magazines, littérature et livres de divulgation en référence à l'actualité, la réalité socioculturelle des pays où l'on parle la langue étrangère ou en relation avec d'autres matières du curriculum.
4. Écrire des textes clairs sur des sujets connus et/ou travaillés en avance, sur un support papier ou digital, avec des différents buts, une correction formelle, la cohésion, la cohérence et le registre approprié. Valoriser l'importance de planifier et de réviser le texte.
5. Utiliser consciemment les connaissances acquises sur le fonctionnement de la langue à travers l'induction ou la déduction. Utiliser les éléments linguistiques de référence qui facilitent l'apprentissage et la correction des productions.
6. Identifier, mettre des exemples et utiliser de manière spontanée les stratégies d'apprentissage et tous les moyens, même les technologies de l'information et de la communication pour évaluer leurs avances et identifier leurs habilités linguistiques.
7. Identifier à travers des documents divers (support papier, digital ou audiovisuel) les éléments géographiques, historiques, artistiques, littéraires ou sociaux plus relevants de la culture des pays où l'on parle la langue étrangère et leur influence sur la société canarienne.

**1º y 2º DE
BACHILLERATO**

1. OBJECTIFS DU BAC.

1. Utiliser les stratégies de la communication orale et écrite dans l'apprentissage des langues étrangères dans le but de communiquer avec fluidité et correction.
2. Comprendre et interpréter de manière critique des textes oraux et écrits émis dans les différentes situations communicatives.
3. Lire des textes écrits d'une façon compréhensible et autonome adéquats aux intérêts des apprenants.
4. Utiliser des stratégies de compréhension pour déduire les signifiés pour le contexte.
5. Réfléchir sur le fonctionnement de la langue étrangère afin de faciliter son apprentissage et réaliser avec plus d'efficacité les activités proposées. L'utiliser comme outil pour le développement de l'autonomie.
6. Connaître les aspects socioculturels les plus importants de la langue pour mieux communiquer, comprendre et interpréter les cultures différentes.
7. Valoriser la langue étrangère comme moyen d'accès aux connaissances et aux cultures différentes. On doit reconnaître son importance pour mieux comprendre la langue et la culture propres.
8. Utiliser les stratégies d'apprentissage et les ressources didactiques (dictionnaires, livres de référence, Internet, matériels multimédia et nouvelles technologies en général) dans le but de chercher des informations et de résoudre des situations de communication.

2. CONTENUS DU 1e BAC

2.1 Aspects linguistiques.

Aspects gramaticaux.

- Les temps verbaux simples et composés. Emploi du futur simple, du passé composé et de l'imparfait.
- Le conditionnel.
- L'impératif.
- Les verbes modaux : devoir, pouvoir + infinitif (présent et passé)
- Être en train de.
- Les pronoms relatifs.
- Les présentatifs.
- Les adverbes et les conjonctions les plus communs.
- Les pronoms EN et Y.
- Devoir + infinitive. Il faut que + subjonctif.
- Il est indispensable/nécessaire/interdit/ etc.
- Les phrases comparatives.
- L'expression de la condition.
- Les relations logiques.
- Le discours indirect.
- Exprimer des changements.

- L'expression de la cause (parce que/pourquoi)
- L'expression de la conséquence (bien que)
- L'expression du but (pour que)
- Les subordinées (quand)

2.2 Aspects lexico- sémantiques.

- Caractérisation de personnages.
- Les loisirs : le cinéma français, le sport, la BD, la musique, ...
- Les achats, les grands magasins, ...
- La vie familiale.
- Les études, les lycées français.
- Le tourisme: les moyens de transport, les centres d'information, ...
- Les régions françaises.

2.3 Aspects phonétiques et phonologiques.

- Prononciation de phonèmes difficiles.
- Les accents.
- L'intonation.
- Le rythme.

3. Aspects socioculturels.

- La vie familiale en France.
- Les centres de Secondaire en France (collèges et lycées)
- Présence du français dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Les pays francophones européens.
- Présence du Français aux Canaries.

4. CONTENUS DU 2e BAC

4.1 Aspects linguistiques.

Aspects gramaticaux.

- Adjectifs composés.
- Être + adjectifs.
- Verbes pronominaux + adjectifs
- Phrases explicatifs et spécifiques
- Expressions pour exprimer l'opinion, etc
- L'interrogation
- Emploi de l'imparfait / passé composé / futur
- Le conditionnel
- Le subjonctif
- Placement des adverbes et des adjectifs
- Le participe présent et le participe passé
- Expressions idiomatiques
- Mots de liaison : par conséquent, pour cette raison, donc, etc.
- L'expression de la comparaison (avec des substantifs et des adjectifs)
- Verbes pour exprimer les relations personnelles

4.2 Aspects lexico- sémantiques.

- La publicité et les moyens de communication
- Les nouvelles technologies
- Le monde du travail en France
- L'écologie
- La santé : la forme, l'anorexie, le tabagisme, la drogue, etc.
- La paix et la non violence
- Les institutions et les organismes européens
- Vocabulaire scientifique basique

4.3 Aspects phonétiques et phonologiques.

- Prononciation de phonèmes de spéciale difficulté
- L'accent
- L'intonation
- Le rythme

4.5 Aspects socioculturels.

- Présence des nouvelles Technologies dans la vie quotidienne des français.
- Mouvement des jeunes français
- Les langues parlées en France
- Relation entre les îles canaries et la France et la francophonie
- La science en France
- Les verts en France : principales problèmes écologiques
- Les pays francophones non européens
- La France et l'Union européenne.

5. Critères d'évaluation

- 1.** Faciliter la déduction des signifiés grâce au contexte en activant l'expérience propre non seulement du point de vue culturel mais aussi linguistique.
- 2.** Utiliser les stratégies et les ressources de compréhension et de mémoire pour apprendre le lexique.
- 3.** Comprendre les informations globales et spécifiques des textes oraux émis par les moyens de communication.
- 4.** Lire de manière autonome les différents types de textes écrits du niveau de l'élève.
- 5.** Obtenir l'information globale et spécifique de différents types de textes écrits en relation avec le niveau et les intérêts des élèves.
- 6.** Participer avec fluidité aux échanges oraux en utilisant les registres adéquats au contexte de la communication.
- 7.** Rédiger avec cohérence et cohésion différents types de textes en faisant attention aux diverses intentions communicatives.
- 8.** Réfléchir sur le fonctionnement de la langue par la déduction des règles correspondantes en relation avec les contenus travaillés dans cette période. De la même manière, les élèves doivent être capables de transmettre ces connaissances à des situations nouvelles.
- 9.** Utiliser d'une manière spontanée les stratégies d'apprentissage acquises et utiliser d'une manière efficace tout type de dictionnaires, de livres et de matériaux de consultation.
- 10.** Améliorer les productions propres à partir des erreurs commises et de la réflexion sur le propre fonctionnement de la langue.
- 11.** Montrer de l'intérêt pour communiquer à l'oral et à l'écrit.
- 12.** Valoriser la connaissance des langues étrangères pour communiquer avec des personnes qui appartiennent à des cultures différentes à la nôtre.
- 13.** Montrer du respect envers la culture transmise par la langue étrangère.

ANNEXES

CRITERIOS DE EVALUACIÓN

En la asignatura de Francés se valorará para todos los niveles:

- a) Los exámenes escritos y orales (resolución de ejercicios y problemas)
- b) La comunicación oral (diálogos y exposiciones)

ESTO SUPONDRÁ EL 60% DE LA NOTA

- c) La participación activa dentro del aula, asistencia e interés en clase y el cuaderno del alumno (presentación, orden, caligrafía, ortografía, ausencia de errores, claridad en los conceptos, hábito de trabajo y puntualidad en la entrega).
- d) Los trabajos individuales y en grupo.

ESTO SUPONDRÁ EL 30% DE LA NOTA

- e) Respetar las normas de convivencia.
- f) Actitud positiva hacia la materia.

ESTO SUPONDRÁ EL 10% DE LA NOTA

NOTA: Se exige un mínimo en cada uno de los apartados, el alumno no podrá abandonar ningún aspecto de los distintos apartados.